REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT
DE LA HAUTE CORSE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DE
P R U N E L L I D I F I U M O R B U

S E A N C E D U 2 5 M A R S 2 0 1 6

L'an deux mil seize le vingt-cinq mars à dix-huit heures et trente minutes, le Conseil Municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Pierre SIMEON de BUOCHBERG, Maire.

DATE DE LA CONVOCATION : 18/03/2016

Nombre de conseillers

En exercice : 23

Présents : 17
Votants : 19
Absents : 5
dont représentés : 2

Etaient présents : SIMEON DE BUOCHBERG Pierre, ANGELI Alain ; ROSSINI Jean ; SANTONI Marie-Josée ; MONDOLONI Ange-Marie ; DOMINICI René ; CASAMATTA ANDREANI Bernadette ; RIBES RUSAFA Régine ; CHIODI Sandrine ; ROCCHI Maguy ; OTTOMANI Sébastien ; IACOMETTI Stéphanie ; GRIMALDI Michel ; MARTINETTI Jean-Philippe ; PAOLI Christian ; ROCCHI André ; OTTOMANI Jean-François ; CARIA Sandra.

Etaient absents : GUIDICELLI Sébastien ; VILLARD ANGELI Dominique ; RUGGERI Aline ; SANTONI François ; PIREDDA Albert

Etaient représentés : VILLARD ANGELI Dominique était représentée par PAOLI Christian
RUGGERI Aline était représentée par CHIODI Sandrine
SANTONI François était représenté par SIMEON de BUOCHBERG Pierre

Secrétaire de séance : GRIMALDI Michel

****

N° DEL250316-04

OBJET : ADOPTION DU COMPTE ADMINISTRATIF 2015 DU BUDGET ANNEXE M49 ASSAINISSEMENT.

VU le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment ses articles L2121-31, L 2341-1, L2343-2, R 241-1 à R 241-33,
Vu la délibération du Conseil Municipal, en date du 10 avril 2015, approuvant le budget du service public d'assainissement 2015,
Le Maire quitte la séance et le conseil municipal siège sous la présidence du Premier Adjoint, conformément à l'article L2121-14 du Code des Collectivités Territoriales,
Après en avoir délibéré, (15 voix pour ; 4 abstentions) le conseil municipal adopter le compte administratif de l'exercice 2015 du service public d'assainissement, comme suit :

	FONCTIONNEMENT €	INVESTISSEMENT €
Dépenses	372 775.46	64 836.61
Recettes	412 828.53	61 840.35
Résultat de l'exercice		
Excédents	40 053.07	0
Déficit	0	-2 996.26
Excédents antérieurs	0	0
Déficits antérieurs	-10 588.89	-5 449.06
Restes à réaliser 2015 à reporter en 2016		
Dépenses	0	-163 844.53
Recettes	0	136 424.00
Résultat cumulé	29 464.18	-35 865.85

Ainsi fait et délibéré les jours mois et an que ci-dessus.

Le Maire,

PRUNELLI DI FIUMORBU (Haute corse) REPUBLIQUE FRANÇAISE

Certifiée exécutoire par le maire compte tenu de
La transmission en préfecture le
Et de la publication le
A Prunelli-di-Fium'Orbu le